



Réunion du Comité Directeur du 8 avril 2021

Membres du Comité Directeur : Pierre-Jean ALLORY, Pascal AUBRY, Vianney BINARD, Lionel CHENEAU, Oliver-James CROOK, Briac DENIZET, Isabelle HAMELIN, Laurent LECORNU, Françoise LEFEUVRE, Damien PERNOT, Michel PLOUZENNEC, Jérôme PRIGENT, Benoit VASSELIN.

Invités : Laetitia CATHERINOT, Hervé DODARD (président du CDJE35), Michel LETY (président du CDJE22), Célia MALRY (présidente du CDJE56).

Ordre du jour

1. Demande d'aide de l'Echiquier Domloupéen pour l'organisation du Top 12 féminin..... 2
2. Report du championnat de Bretagne jeunes 2021..... 2

La réunion est ouverte à 20h en visio-conférence.

1. Demande d'aide de l'Echiquier Domloupéen pour l'organisation du Top 12 féminin

L'Echiquier Domloupéen présente une demande d'aide pour l'organisation du Top 12 féminin à Cesson-Sévigné (35) du 29 avril au 2 mai 2021 (renouvellement de la demande faite en 2020 pour le même évènement).

Le budget prévisionnel indique les éléments suivants :

- Budget prévisionnel total : 3979€
- Apport du club : 1059€
- Montant de l'aide demandée : 600€
- Montant de l'aide demandée au CDJE35 : 300€

Pascal AUBRY précise que suite à une décision du Bureau Fédéral la compétition prévue fin avril est reportée *sine die*, et que l'Echiquier Domloupéen reste prioritaire pour l'organisation de la compétition si une opportunité se présente d'ici septembre. Il demande néanmoins à ce que le Comité Directeur se prononce pour anticiper si besoin le report.

Damien PERNOT indique que le budget de la Ligue permet cette aide et qu'une nouvelle aide en 2022 en cas d'annulation de l'édition 2021 devra faire l'objet d'une nouvelle étude par le Comité Directeur.

Décision : accord à l'unanimité.

2. Report du championnat de Bretagne jeunes 2021

Jérôme PRIGENT informe que la date retenue en février pour le championnat de Bretagne jeunes ne peut être conservée compte tenu des limitations actuelles des déplacements. Il rappelle également aux membres du Comité Directeur que la tenue du Championnat de France Jeunes 2021 est fortement compromise.

Si la nouvelle équipe fédérale décide de maintenir la compétition, le Comité Directeur devra choisir entre 3 possibilités :

- Envoi d'une liste de qualifiés d'office à la Fédération, les critères seraient à définir.
- Organisation d'un championnat en présentiel, avec probablement une formule différente des autres éditions permettant de respecter les contraintes sanitaires du moment.
- Organisation d'un championnat en distanciel en mode « hybride » (où les joueurs iraient jouer en ligne dans une salle aménagée sous la surveillance d'un arbitre qualifié).

Note : l'organisation d'un championnat en ligne (depuis les domiciles des joueurs) tel que cela a été réalisé par certains Comités Départementaux (non Bretons) a été rejetée par la Ligue.

Pascal AUBRY précise que le championnat de Bretagne jeunes reste la compétition majeure de la Ligue, et que si la suppression du France Jeunes était actée, l'organisation d'un championnat de Bretagne resterait un objectif pour la Ligue, même sans enjeu de qualification pour le championnat de France.

La séance est levée à 21h.